Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fév—Mar jeu dim

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Geo. Williams à Bertha Stowe, Charles B. Miller à Annie L. Hammett, Guiseppe Purpe à Virginia Boschini, William H. Greenburg à Blanche J. Cahn, Maurice A. Walker à Marie M. Devoe, Christopher Joleth à Mary N. Fernandez, Cecil E. Waterman à Eléonor Busch.

NAISSANCES—Mmes P. Clemon, une fille; J. Ray, une fille; O. J. Dales, une fille; Jno. Spansel, une fille; C. McMahon, un garçon; L. Baril, un garçon; H. Schubert, jr., un garçon; B. Morrisan, un garçon; F. A. Hoffman, un garçon; M. Brignac, un garçon; J. Lagardain, un garçon; G. E. Steffan, un garçon; M. Diebold, un garçon; J. Duane, un garçon; H. E. Born, un garçon; B. Diggs, un garçon.

DECES—Vve Cara Gumperts, 75 ans, 5546 Prytanée; Vve Frederika Kinker, 77 ans, 1417 Carondelet; S. McMillen, 54 ans, 907 N. Rocheblave; Luca Fabbic, 18 ans, Hotel Dieu; Jeannette Larrouchia, 24 ans, 327 Toulouse; James Maran, 65 ans, Hôpital de Charité; Richard D. Ernest, 7 ans, rue Laurel entre Troisième et Quatrième; J. L. Herwig, 61 ans, 746 St-Charles; Clémentine Greenes, 58 ans, 4735 Camp; G. J. Durkes, 2 mois, 914 Atlantique; E. Nunez, 18 ans, Hôpital de Charité; Geo. Williams, 1 mois, 530 S. Franklin; S. Martinez, 20 ans, Little Woods.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Mme Caroline Keifer vs Emile Radecker, demande de divorce.

George Jacobs vs Jeannette Claus, demande de divorce.

Mme Paul Tucik vs Paul Tucik, séparation de corps et de biens.

La Banque des Citoyens vs la Nouvelle-Orléans, mandamus.

Successions ouvertes

Mme Anna Eléonore Sulzmann, Joseph Heiner, Geo. Boyde, Elizabeth Peppard.

C. T. Patterson Co vs Bancroft Ross & Sudan Co., réclamation de $661 59 sur un compte courant.

John Legier, Jr., vs Mme Geo. H. Braughn, action en dommages de $10,000.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Isaac Carter, larcin; Robert Cavanier, violation de l'acte 107 de 1902.

Condamnation :

Chas Taylor, port d'arme cachée, $50 d'amende ou 30 jours de prison.

Nolle Prosequi :

Crisote Perche, Jos. Schlegel, port d'arme cachée; Armand Vasseur, abandon du foyer conjugal.

Trouvé coupable :

Jules Labruca, actes de violence.

Mise sous caution :

Lillian Thomas, menaces.

Vos Vacances d'Été

peuvent être agréablement passées à Waukesha, Waupaca, Elkhart, ou à l'un des autres lieux de plaisance que l'on atteint par la ligne du "Wisconsin Central Railway". Faites venir des livrets illustrés, vous disant comment, quand et où aller. Ils sont donnés gratuitement sur demande à Jas. C. Pond, G. P. A., Wisconsin Central Ry, Milwaukee, Wis., ou à Ira F. Schwegel, T. A., 407 Traction Building, Cincinnati, Ohio.

FAITS DIVERS.

Vente du Grand Opera House.

La propriété sur laquelle s'élève le Grand Opera House, rue du Canal près de la rue Dauphine, qui appartenait au "Varieties Club", a été vendue au syndicat Schwartz-Isaacs.

L'acte de vente a été présenté hier aux actionnaires qui, en grande majorité, ont donné leur consentement.

Le capital social du "Varieties Club" est de $120,000 divisés en 80 actions de $1,500 au pair.

Or le prix de vente étant de $400,000 les actionnaires vont toucher $5,000 par action.

Cette différence entre $1,500 et $5,000 ne constitue pas un bénéfice net cependant, car les fondateurs du club, qui d'ailleurs n'avaient nullement songé à tirer profit de leur argent, n'ont jamais touché de dividende.

Le syndicat Schwartz-Isaacs a récemment acheté la Maison Blanche, qui occupe le terrain adjacent formant l'angle de la rue Canal et Dauphine, au prix de $575,000, et sur la propriété totale, qui lui coûte $1,075,000, un magasin général sera édifié.

Le Grand Opera House va être démoli immédiatement, et dès que le terrain sera déblayé la construction du magasin général à huit étages commencera.

La propriété occupée actuellement par le théâtre s'étend de la rue Canal à la rue Iberville, sur une distance de trois cents pieds.

Récemment les membres du Varieties Club avaient été convoqués à une réunion pour prendre en considération une offre de $550,000 pour leur propriété. Ils décidèrent de ne pas accepter moins de $400,000.

Ils viennent d'obtenir ce qu'ils désiraient.

Corps identifié.

L'identité de l'individu renversé et tué par un train de West End dimanche matin, à l'angle des rues Canal et Claiborne a été établie hier.

La victime était un peintre du nom de James Seymour, qui demeurait avec sa femme et ses deux enfants au numéro 355 de la rue Bempart.

Seymour avait quitté son domicile samedi matin pour chercher du travail. Comme il n'était pas rentré dimanche matin sa femme, inquiète, a fait des recherches. Apprenant qu'un homme avait été écrasé par un train de West End, Mme Seymour a visité la morgue hier. Le corps avait été enterré aux frais de la ville, mais les vêtements et des boutons de manchettes conservés au bureau du coroner ont été parfaitement reconnus par elle.

Mme Seymour a déclaré que son mari était âgé de trente-cinq ans et qu'il était originaire de Mobile. Il résidait à la Nouvelle-Orléans depuis dix ans.

Mort subite.

Sylvester Davis, un homme de couleur employé par Jno. T. Gibbon, est mort subitement hier matin alors qu'il travaillait dans les écuries de Thomson et Hudson, rue Baronne 515.

—Un enfant de couleur du nom de Geo. Sanders est mort subitement hier après-midi en la demeure de ses parents, rue Constance 1501.

Mort de M. Jos. L. Herwig.

M. Jos. L. Herwig, un des plus importants et des plus estimés financiers de la Nouvelle-Orléans, est mort hier à cinq heures du matin.

Depuis plusieurs années il souffrait d'une maladie de cœur et de l'asthme, et il avait prévu la crise finale.

En janvier dernier son état s'était aggravé, et seuls les soins dévoués des parents chez lesquels il vivait réussirent à lui prolonger l'existence.

De nombreux amis appartenant à l'aristocratie de la finance, du commerce et de la politique, le visitèrent fréquemment durant les dernières semaines de sa vie. Tous conserveront le plus précieux souvenir de celui qui fut un des citoyens les plus éminents de notre communauté.

M. Joseph Louis Herwig était né à Port-au-Prince, Haïti, en 1844. Son père, Ernest-Charles Herwig, était alors représentant des Etats-Unis dans les Indes Occidentales.

Commerçant et armateur, il avait remarquablement prospéré, mais il avait quitté les affaires pour accepter le consulat de Port-au-Prince.

Au terme de ses fonctions M. Herwig retourna à Baltimore avec sa famille, mais il n'y resta que quelques années, et il vint s'établir à la Nouvelle-Orléans. Il fonda ici le premier moulin à farine. Il mourut en 1860, et le jour suivant, à la même heure, sa femme rendit le dernier soupir. Ils furent enterrés ensemble.

La famille comprenait alors M. Ernest F. Herwig, qui habite maintenant Raceland, Louisiane, M. Peter F. Herwig, une fille qui est aujourd'hui Mme S. M. B. Kerchevale et le défunt.

Celui-ci avait seize ans quand son père mourut.

Il renonça à poursuivre ses études et s'occupa avec ses frères des moulins à farine qui prenaient une extension considérable.

Après la guerre civile il quitta les affaires pour diverses fonctions dans l'administration. Il fut tour à tour répartiteur adjoint des contributions directes, inspecteur en chef et peseur du coton et du sucre, président du bureau des répartiteurs d'Etat. En politique il appartenait au parti républicain conservateur.

Jos. L. Herwig fut un des organisateurs de la Bourse aux Valeurs de la Nouvelle-Orléans, et il en fut élu quatre fois président.

Il était aussi directeur de la Germania National Bank, de la State National Bank, de l'Interstate Bank and Trust Company, et de la Hibernia Insurance Company.

Il s'occupa activement, en outre, de plusieurs autres entreprises financières, et il exerça certainement une grande influence dans le développement de la Nouvelle-Orléans.

Six mois de prison.

Ray Owen, convaincu d'avoir volé $20 dans l'établissement de C. E. Adler, rue du Canal, a été condamné hier par le juge Baker à six mois de prison.

Le capitaine Cooper.

De nouvelles plaintes arrivent contre le capitaine Cooper, qui a été suspendu dimanche dernier par l'inspecteur Whitaker pour concussion.

Il paraît qu'un jeune homme est venu déclarer hier matin à l'inspecteur que le capitaine Cooper recevait $10 par semaine en 1903 d'un individu qui vendait des bijoux faux sur la rue du Canal.

L'inspecteur dit qu'il n'a aucune animosité personnelle contre le capitaine Cooper, et que si celui-ci prouve son innocence il l'acquittera.

Vous êtes le Perdant

Si vous permettez qu'on vous persuade de prendre autre chose que le Bitters, sous le prétexte que c'est tout aussi bon. Dans l'intérêt de votre santé nous vous engageons à ne pas le faire. Le véritable

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

est ce qu'il vous faut quand vous souffrez de Dépérdition d'Appétit, Maux de Tête Insomnies, Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Maladies de la Femme, Crampes, Douleurs au Dos ou Malaria, Fièvres et Frissons. Il guérit toujours. Essayez-le et voyez.

Collège Jefferson.

Les exercices de fin d'année se sont terminés hier au Collège de Jefferson, à Convent, Louisiane. C'est la quarantième fois que cette cérémonie a lieu à l'excellente et renommée institution d'éducation, et son succès a été plus grand que jamais auparavant.

Bien heureux étaient les élèves recevant la récompense de leurs efforts, mais avaient le cœur serré ceux qui allaient quitter leurs maîtres et leurs camarades bien-aimés.

Le nombre des élèves a augmenté dans toutes les branches, et leurs travaux ont été des plus satisfaisants.

Vers huit heures du matin, les élèves, leurs parents et leurs amis se sont assemblés dans le vaste auditorium du collège, et après un air entraînant joué par l'orchestre, l'auditoire a écouté le "salutatory" de M. Philip Wilbert.

M. F. F. Tessier, de la Nouvelle-Orléans, un alumni du collège, a prononcé un fort intéressant discours sur "La Loi et la Communauté."

Le programme qui a été exécuté aux applaudissements de tous comprenait :

"Héroïne", essai par A. Carrère; "C'est trop fort pour ma vache", par D. Reynaud;

"L'Avenir du Nègre", essai par F. Foret;

"Stein Song" du "Prince of Pilsen" par E. Lambremont, O. Marig, R. Gerac et E. Mire;

"Journalisme idéal et réel", essai par P. Wilbert;

"Ariadne", polka, cornet : R. Gerac, piano : A. Mayer;

"Longfellow Poète" par Ph. Wilbert.

M. Fernad J. Foret a fait un touchant discours d'adieu.

Le révérend R. H. Smith, président du collège, a annoncé que le degré de A. M. était conféré à Clifford Brown de Ste-Marie, le degré de A. B. à Henri Maurin de St-Jean-Baptiste, le degré de A. B. à Fernand Fortuné Tessier de la Nouvelle-Orléans, et le degré de B. S. à Edward S. Carver.

Les quatre gradués: Auguste Carrière, Fernand Foret, Peter Wilbert et Philip Wilbert, ont reçu leurs parchemins.

Les gradués du cours commercial sont :

Joseph Berthelot, Iberville, La.; Noland Bourgeois, Pointe Coupée, La.; Emile Demare, St. James, La.; Henry LeBlanc, Assumption, La.; Claude Melançon, St. James; Leonidas Toups, Lafourche, La.

Médailles décernées :

Médaille d'or des Pères Maristes pour doctrine chrétienne : Holiday Dupuy, d'Iberville. Honorablement distingués : Cyprien Foret, Frédéric Amman, Joseph Berthelot, Léon Beridon, Adrien Broussard, Paul Debaillou.

Médaille Descreux, pour bonne conduite : Frédéric Amman, de Ouachita.

Mention honorable : Lawrence Knobloch.

Médaille Kirwin, pour études classiques : Peter Wilbert, d'Iberville.

Médaille des Alumni, pour le meilleur essai en anglais : Henri Bourgeois, de St-Jacques. Mention honorable : Holiday Dupuy.

Médaille Gibbons: Emile Damare, de St-Jacques.

Médaille Caire, pour le français : Cyprien Foret, d'Assomption.

Médaille Lambremont, pour arithmétique : Claude Melançon, de St-Jacques.

Mentions honorables : Ulysse Rivoire, Henry Steckler.

Médaille Badole, pour la philosophie : Cyprien Foret d'Assomption.

Médaille Fenwick, pour la chimie : Fernand Foret, de Lafourche.

Médaille pour l'élocution : Edward Lambremont, de St-Jacques.

Mentions honorables : Holiday Dupuy, Davis Renaud.

Médaille Prendergast, pour élocution : Joseph Lorio de Pointe Coupée.

Mentions honorables : Oscar Ernst, Fewick Young.

Médaille Thebaut : Charles Barker de Jefferson.

Médaille Gardiner : Robert Nicolle de St-Jacques.

Mentions honorables : Leo Lambert et Roger Rome.

Médaille Kauntz : Horace Waguespack, de Saint-Jacques.

Mentions honorables : Eucher Decuir et Fenwick Young.

Médaille Jefferson : Felas Rhodes, d'East Baton Rouge.

Mentions honorables : Edmund Joyce et Edney Maurin.

Médaille Larkin : Henri LeBlanc d'Assomption.

Mentions honorables : Charles Barker et Edmond Simon.

Médaille Larkin : Jules Le Blanc, d'Assomption.

Mentions honorables : Samuel Le Blanc et Porter Danes.

L'Ecole supérieure McDonough numéro 3.

Hier, à onze heures du matin, dans le local de l'école supérieure des garçons, rue Calliope, les diplômes ont été distribués aux jeunes filles graduées de l'école supérieure de filles McDonough numéro 3.

Un programme des plus intéressants a été exécuté dans la salle magnifiquement décorée pour l'occasion et remplie de parents et d'amis des lauréates.

Nous donnons ci-après la liste des jeunes filles qui ont reçu leurs diplômes hier :

Mlles Elsie Keating Avenel, Mary Helen Behrman, Alphonsine Barbara Berdami, Olga Winona Bernos, Anita Jeanne Bienvenu, Mary Mathilde Biri, Louise Bonneau, Adrienne Louise Brunet, Erma Lillian Caradies, Grace Josephine Cuni, Jeannette Mary David, Edna Antonia Deléry, Philoméne Deléry, Marguerite Joséphine DesCarlos, Anita Isabel Discon, Rachel Marie Duvernet, Anna Alexandra Edwards, Annette Louisiana Foret, Rita Beulah Foret, May Theresa Froilch, Adelaide A. Gabert, Rose Mary Giardina, Josephine Lorena Hughes, Wilhelmine Hermann, Eugenie Noelle Hubert, Diane Camille Jacquet, Gertrude Christine Johnson, Edna Lillian Karr, Louise Bertha Knop, Anna Elizabeth Mary Kuhn, Alice Eugénie de Lasge, Mabel Alice Langwith, Louise Anna Larue, Lynda Catherine Levy, Lavinia, Edith Machauer, Ellen Mary Madrara, Jeanne Alice Magnard, Alice Mailhes, Ida Marquez, Eva E. Marshall, Marie Beunier, Lurline A. Morel, Annie May McCarthy, Florence Lillian McGarry, Marie Lillian McNeely, Marie Joséphine Nixon, Janie Lea Norton, Ruth Isabelle Pettigrove, Jeanne Bernadette Peyregne, Henrietta Ottilia Pfeiffer, Irene E. Poirot, Eva E. Ponstein, Lillian E. Redmond, Edna Elise Rehage, Cecile Marie Roussel, Alma Josephine Rovira, Loretta F. Cabarlau, Marie Minnie Sewall, Myrtle A. Scholl, Mathilde Joséphine Stang, Annette H. Tarride, Loretta Helen Teijelo, Sarah Reine Thériot, Marie Thérèse Voorhies, Marion Helen Wells, Lelia Leona Zander, Aline Marie Zatarain.

Hommage à la mémoire de Pierre A Ducros.

Les juges de la cour civile de district, à l'exception des juges Théard et St-Paul, se sont réunis hier pour rendre hommage à la mémoire du doyen des avocats, M. Pierre A. Ducros, décédé récemment.

A onze heures les juges Ellis, Sommerville et King ont pris leurs siéges au tribunal et M. E. H. McCaleb a donné lecture des résolutions adoptées par l'Association du Barreau de la Louisiane et a demandé leur insertion dans les minutes de la cour.

Il a ensuite passé en revue la vie du défunt et en a fait un éloquent éloge.

M. Charles Louque, le sénateur B. F. Jonas et M. W. O. Hart ont également pris la parole pour rappeler les grands mérites du défunt et honorer sa mémoire.

Le juge Ellis, doyen du tribunal, a répondu très éloquemment aux orateurs précédents, et après avoir décidé l'insertion des résolutions dans les minutes, la cour s'est ajournée en marque de respect.

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à regard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle douche vaginale, injection et douche. La meilleure la plus sûre, la plus commode. Elle nettoie instantanément.

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner la "MARVEL," n'en accepter aucune autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré—cachet. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames.

MARVEL COMPANY, New York.

Les Maladies de la Peau

sont guéries par

Hydrozone

et

Glycozone

Endossés par la Profession Médicale.

En détruisant les germes ils aident la nature à accomplir une guérison. Envoyez trente-cinq cents pour les frais d'express sur des Bouteilles d'Essai Gratuites.

Vendus par les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature

Prof. Charles Marchand,

63-1 Rue Prince, N. Y.

Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

Commission du City Park.

Les commissaires du City Park, MM. J. Bernard, V. J. Botto, E. J. Reiss, P. M. Schneidau, J. B. Cefalu, Chas F. Claiborne, Chas Dittman, H. L. Frantz, A. Glaudot, Jr, A. P. Noll, P. Torre, J. J. Weinfurter, Jas Thibaut, Sidney Story, P. J. Schoen, D. Lanaux, Félix Puig, W. L. Miltenberger et J. F. Tobin, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. E. V. Smith.

Le trésorier a annoncé dans son rapport un reliquat de $2473.05.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre dans laquelle la Commission du monument Beauregard demande qu'un site soit désigné pour le monument du général Beauregard.

Il a été décidé, sur la proposition de M. Claiborne, de laisser le choix du site à la dite commission quand le monument serait terminé.

Le comité de la fête du 4 de Juillet a fait un rapport verbal, annonçant que les préparatifs seraient bientôt complétés.

Après l'admission d'une cinquantaine de nouveaux membres dans l'association la séance a été levée.

AMUSEMENTS.

BASEBALL ATHLETIC PARK

Memphis vs New Orleans,

20 ET 21 JUIN.

La Partie Commence à 3:45 P. M.

20 juin—2f

WEST END. Tous les Après-midi

Bande Militaire Fischer,

Foster and Foster,

Naomi Elhardo,

Imperial Comedy Four.

Clarence Sisters. Kinodrome.

Sièges Réservés, 10c en vente d'avance au Magasin de Pianos de Junius Hart 1001 rue Carondelet. 18 juin—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU

WEST END,

T. TRANCHINA ..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES.

13mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 16 avril 1905

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.

Tous les jours excepté les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 4 heures p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 323 rue Carondelet, coin Union.

9 avril—6f

Restaurant et Buvette

De Première Classe de

CHARLES MOREAU

Au Vieux Lac, construit sur le Lac.

Mets délicieux et vins excellents à des prix modiques. Brise charmante. Ne l'oubliez pas quand vous irez au Vieux Lac.

30avril—2m—dim jeu

DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé le 21 juin, à 6 heures P. M., à l'âge de 91 ans, le Sociétaire JOSEPH NOMBRELLE, natif de France. Messieurs les Membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, 22 juin 1905, à 4 heures P. M. Le convoi partira de l'Aile de la Société Française, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

Le Président,

J. M. VERGNOLE.

Le Secrétaire, A. LA FRANÇOIS

22 juin—1f

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

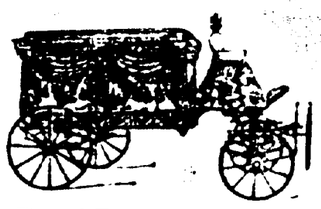

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

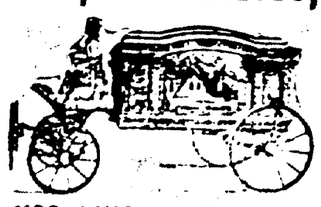

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes la société française.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funéraire gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 1043

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1305 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

BUREAU DU IMPORTERS BONDED WAREHOUSE CO., Coin des rues Conti et N. Peters.—Nouvelle-Orléans, 21 juin 1905—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette compagnie qui devront servir jusqu'au second lundi de juillet 1906 aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 3 juillet 1905, entre midi et une heure p. m.

J. C. TREMOULET,

Secrétaire.

21 juin—10f

PETITES ANNONCES.

Demande—Ouvriers expérimentés pour faire des pantalons dans fabrique. S'adresser A. Kory et Fils, 210 rue Decatur.

22 juin—22 24 25

Changement de local—Le Bureau d'Assurances de Godchaux Shelby & Mioton, Ltd, a été transféré dans la bâtisse No 824 rue Union, entre les rues Carondelet et Baronne.

15 juin—1m

IV

CONTRAT DE MARIAGE

Lorsque M. de Lançay se présenta à l'hôtel de Rohaire pour demander la main de Marguerite Beaulieu, le conseiller eut un moment de stupeur.

Rien ne lui avait fait prévoir cette démarche.

Il était clairvoyant.

Il se repentit d'avoir toléré la présence de ce viveur sans frein dans sa maison et de l'avoir admis dans son intimité.

Il se souvint de l'étonnement de son amie, la générale Deville, lorsqu'elle avait aperçu ce loup dévorant, selon son expression, dans cette bergerie de jeunes filles en toilettes blanches, le soir du bal, troublant la symphonie de ces innocences par sa renommée discordante de fêtard avéré.

Il était trop tard.

Impossible d'en douter.

M. de Rohaire comprit, à l'aplomb de son protégé, à l'assurance avec laquelle il se présentait devant lui pour formuler sa requête, qu'il avait tous les atouts en mains et pouvait se croire certain du succès.

Il se contenta donc de lui poser quelques questions sur sa situation.

Le vicomte répondit avec une franchise entière que sa ruine était complète, qu'il s'occupait de liquider ses affaires et que quelque temps auparavant il était sur le point de partir pour Cochinchine, après avoir réuni les débris de sa fortune, afin de tenter courageusement de s'en refaire une, lorsque, dans une rencontre fortuite avec Marguerite Beaulieu, il avait cru comprendre qu'il ne lui était pas indifférent et qu'elle serait assez généreuse pour le tirer des bas-fonds dans lesquels il allait s'enlizer et périr.

C'était un peu de vérité mêlée à beaucoup de mensonges.

Le beau Roland s'expliquait avec une éloquente simplicité, reconnaissant ses fautes, protestant de son amour pour celle dont il sollicitait la main, faisant au conseiller des promesses de conversion et affirmant que désormais il n'aurait qu'un but, le bonheur de celle à qui il devrait son relèvement et sa restauration.

M. de Rohaire lui dit qu'il allait en référer à sa pupille, devenue libre par sa majorité puisqu'elle avait vingt et un ans, et qu'il lui rendrait réponse.

Le vicomte se retira enchanté.

N'était-il pas assuré du consentement de Marguerite ?

Ce que femme veut, Dieu le veut.

Il se le disait.

Le soir même, la jeune fille eut un long entretien avec son tuteur.

Lorsque M. de Rohaire se trouva seul avec elle, après le dîner, dans un petit salon près du grand hall dans lequel on entendait le fracas du piano d'Angèle qui se livrait à des improvisations tapageuses, parfois interrompues par les éclats de sa voix et exécutait quelques valses d'operette, avec un brio juvénile et désordonné, il commença un peu tristement :

—Il faut que je te parle d'une visite que j'ai reçue tantôt.

Il la fixait de ses yeux pleins de tendresse.

Il la vit alternativement rougir comme une braise et pâlir comme une tête d'où la vie se retire.

Evidemment elle était au courant de ce qui se passait.

Tout était convenu entre les deux amoureux !

Les deux ! Était ce vrai ?

M. de Rohaire éprouvait de grandes craintes. Il se disait qu'entre eux Marguerite seule était sincère.

Il reprit, tandis qu'elle osait à peine le regarder :

—J'ai vu M. de Lançay. Il faisait près de moi une démarche dont peut-être tu étais avertie.

Elle murmura timidement :

—Oui, mon oncle.

—Il venait me demander ta main. Tu le savais ?

Elle s'inclina.

—Donc vous êtes d'accord.... Donc tu avais un secret.... Ce n'est pas bien.

—Pardon !

Le conseiller se montra très paternel.

Il prit sa pupille presque défaillante entre ses bras et lui dit, avec un accent de profonde affection :

—Je n'ai rien à te pardonner .... C'est au contraire à moi que je devrais adresser des reproches .... J'aurais dû être plus vigilant, écarter de toi le danger, et ma seule imprudence est la cause de ce qui arrive. Maintenant, c'est mon devoir encore de t'éclairer. Il faut que tu connaisses M. de Lançay avant de me donner une réponse que je prévois, hélas ! M. de Lançay jouit—si on peut employer ce terme—d'une fâcheuse réputation.

Marguerite baissa la tête. Le conseiller sentit une larme tomber sur sa main.

Son cœur s'emplit d'une pitié profonde.

Elle était fascinée; conquise.

La scène du bal blanc se représenta à son esprit.

Il la vit entre les bras du beau Roland, entraînée dans le tourbillon dangereux d'une valse.

Il continua cependant :

—Il n'a fait jusque-là que des folies. Sa jeunesse n'a été qu'une suite ininterrompue de fautes ; il s'est lancé dans une foule d'aventures ; il a dissipé une fortune honorable ; il a trente ans et il est réduit aux abois, sans un centime vaillant et probablement avec des dettes....

—Je le sais.

—Il t'en a fait l'aveu ?

—Oui.

—Un galant homme ne s'adresse pas à une jeune fille d'abord, mais à ses parents ou à ceux qui sont chargés de la direction de ses affaires et du soin de son bonheur.... M. de Lançay t'a parlé depuis longtemps de ses intentions ?....

—Depuis notre séjour à Trouville, en dernier lieu.

—Il t'a écrit, peut-être ?

—Oui.

—Il t'a fait des promesses ?...

—De renoncer au monde où il s'est perdu, de quitter Paris et de vivre à Bellonde, où nous devons nous retirer aussitôt après notre mariage.... Il a consenti à tout ce que j'ai voulu....J'aurais dû vous en parler ; j'ai gardé le silence parce que je craignais vos reproches, vos remontrances ; j'ai eu tort. Pardonnez moi !

Un torrent de larmes s'échappa de ses yeux.

M. de Rohaire était très ému.

Il demanda à voix basse :

—Tu l'aimes ?

Elle pencha sa tête sur l'épaule de son tuteur et ses larmes redoublèrent.

Il les essuya doucement en lui disant :

—Je ne veux que ton bonheur ! Tu as choisi ta voie ! J'espère que tu ne te seras pas trompée. Quoi qu'il arrive, ma chère enfant, nous te resterons, nous ; tu auras toujours ta place dans ma maison, près d'Angèle, ta sœur d'affection !

Il lui parla longtemps ; Il lui donna des conseils pour l'avenir ; il voulait espérer que la conversion du prodigue serait sincère et durable ; d'ailleurs la fortune de sa femme resterait à l'abri de ses atteintes....

Il ajouta en souriant :

—Nous prendrons quelques précautions pour enrayer ses prodigalités et le défendre contre lui-même.

Lorsqu'elle quitta le petit salon pour entrer dans le grand où Angèle continuait avec une ardeur sans seconde son mélodieux charivari, la jeune musicienne chantait avec un sentiment au dessus de son âge, son air favori, la romance célèbre de Martini :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie !

A continuer.

Décision du conseil de guerre russe.

Londres, 21 juin—L'Exchange Telegraph Company a reçu un télégramme de St-Pétersbourg annonçant que le conseil de guerre chargé de poursuivre l'enquête sur la capitulation de Port Arthur, a conclu que la reddition de la forteresse était justifiable.

Condamnation d'un révolutionnaire.

Helsingfors, Finlande, 21 juin—Matti Hjalmar Reinkke, le révolutionnaire qui, le 20 mars, avait fait feu sur M. Miasordoff, gouverneur de Viborg, et l'avait blessé, a été condamné aujourd'hui à 26 mois de servitude pénale.

Sursis accordé à Hoch.

Springfield, Ill., 21 juin—Johan Hoch, condamné par le tribunal de Chicago pour bigamie et assassinat, vient d'obtenir un sursis d'une semaine. Le gouverneur a pris cette mesure afin de permettre aux avocats de l'accusé de porter l'affaire devant la Cour Suprême.

Billets de Touristes pour l'été aux principaux endroits.

Le "Southern Railway" a mis en vente depuis le 1er juin des billets d'excursion pour tous les principaux lieux de plaisance dans la Virginie, les Carolines du Nord et du Sud, la Georgie et le Tennessee, valables jusqu'au 31 octobre. La compagnie donnera toutes les facilités possibles de voyage pour ces lieux de plaisance. Pamphlets, taux des tableaux, etc., venez où écrivez au Bureau des billets du "Southern Railway", numéro 704, rue Commune, sous l'Hôtel St-Charles.

J. C. ANDREWS,

Agent des passagers pour le Sud-Ouest.